EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TALENSAC DU 9 DECEMBRE 2024

Date de convocation : 03 décembre 2024
Nombre de conseillers e*n exercice :* 19 *Présents : 16* *Votants : 16*

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 décembre à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de TALENSAC (Ille-et-Vilaine) proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 12 septembre 2021, se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS :
M. DUTEIL Bruno, Maire

M. REPESSE Mickaël, M. PERRINIAUX Didier, Mme BERREE Brigitte, M. ROUX Etienne, adjoints,

M. TERTRAIS Yves, Mme THEZE Régine, M. GAUTIER Gérard, Mmes, SAMSON Christine, VILLEMAIN Elisabeth, BLONDEAU Sophie, WILFART Aurélie, DESMASURES Virginie, Mme CHOPIN Agnès, M. DUBREIL Denis, Mme DUGUE Mélanie, conseillers.

EXCUSÉS : Mme RICHARD Virginie, M. COLLET Mathieu

ABSENTS :
M. CHEVILLON Maxime

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : DUGUE Mélanie, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Dés***ignation d'un secrétaire de séance***

Mme DUGUE Mélanie est désignée secrétaire de séance.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 novembre 2024

Le compte-rendu du conseil municipal du 12 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***APPROUVE*** L'ordre du jour tel que présenté

Intervention Ilot central

La société LAMOTTE est intervenue pour présenter un projet d'aménagement de l'ilot central.

La présentation a soulevé de nombreuses interrogations du conseil municipal. La présentation n'a pas donné lieu à une prise de décision.

Arrivée de Mme CHOPIN Agnes à 19h40, avant l'examen du premier point à l'ordre du jour du conseil municipal.

Délibération n°77/2024
Acquisition de parcelles

Vu l'avis des domaines en date du 26/03/2024

Dans le but d'aménager un espace de repos dans le cadre du projet de V6 cyclable, il est proposé au conseil municipal d'acquérir auprès des consorts BOHUON, les parcelles cadastrées A n°191 et A n°2260 d'une contenance de 2843 m².

Cette acquisition se ferait au prix de 1 500 €.
Le coût total d'achat de ces parcelles serait donc de 1500 €, frais notariés en sus.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité

- ***AUTORISE*** l'acquisition auprès des consorts BOHUON des parcelles précitées d'une superficie de 2843 m²
- ***VALIDE*** l'acquisition au prix de 1 500 €
- ***PRÉCISE*** que les frais notariés sont à la charge de la commune
- ***AUTORISE*** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce dossier

Délibération n°78/2024

Ouverture dominicale des commerces 2025

EXPOSE DES MOTIFS

La loi autorise l'ouverture dominicale de fait pour les typologies de commerces suivants :

- Commerces sans salariés
- Commerces de détail alimentaire (jusqu'à 13h)
- Etablissements ayant une « contrainte de production ou besoin du public » : hôtels, restaurants, boulangeries, pâtisseries, entreprises de presse, de transport…
- Commerces situés dans les gares ou dans une zone dérogatoire (touristique par ex)

Pour les autres commerces de vente au détail non concernée par cette autorisation, l'article 3132-26 du Code du Travail autorise le Maire à accorder jusqu'à 12 dérogations au repos dominical par année civile, avec un avis conforme obligatoire de l'EPCI au-delà de 5 dimanches accordés.

Montfort Communauté souhaite conserver une homogénéité des règles d'ouvertures dominicales à l'échelle du territoire, en proposant aux Maires de s'accorder sur une délibération commune.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, les élus ont exprimé le souhait de se rapprocher du Pays de Rennes afin d'harmoniser sur une échelle géographique plus cohérente. Aucun accord n'avait été trouvé depuis 2021 avec les organisations syndicales.
En date du 2 octobre 2024, un avis consultatif a été signé sur le Pays de Rennes par les organisations suivantes : CFDT 35, CFE CGC Bretagne, CFTC 35, CGT 35, CPME 35, FO 35, MEDEF 35, U2P 35, valable pour les années 2025 et 2026.

Il est ici proposé de reprendre le contenu de cet avis consultatif, de consulter les organisations syndicales pour accord, et de l'appliquer aux communes de Montfort Communauté, et ainsi :

- D'autoriser les commerces concernés à employer leurs salariés pendant tout ou partie des journées des dimanches, et ce dans la limite de 3 parmi les dates suivantes :

- 12 janvier 2025 (1er dimanche suivant le début des soldes de janvier)
- 7 septembre 2025 (dimanche suivant la rentrée scolaire)
- 30 novembre 2025 (dimanche suivant le Black Friday)
- 7, 14 et 21 décembre 2025 (3 dimanche avant Noël)

- Sur la question des jours fériés, considérant que la législation française ne permet pas l'encadrement des ouvertures des jours fériés, de préconiser une ouverture mesurée et concertée de 4 jours fériés sur la base du volontariat, pour la bonne lisibilité de l'offre commerciale auprès de la population et la préservation des conditions de travail des salariés, parmi les dates suivantes :

- Lundi de pâques, 8 mai, jeudi de l'ascension, lundi de pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1er et 11 novembre.

Pour rappel, cet encadrement des ouvertures dominicales cible essentiellement les grandes surfaces et a pour objectif principal d'assurer la préservation et la revitalisation du tissu commercial des centres-villes et centres-bourgs notamment parce qu'il ne concerne que les commerces ayant des salariés.

Il complète l'ensemble des actions déjà mises en œuvre par Montfort Communauté en la matière : PASS Commerce Artisanat, politique d'accompagnement des porteurs de projets et des commerçants via l'office de commerce, observatoire des locaux commerciaux, règles d'urbanisme dans le PLUi favorisant l'installation en centralité, soutien à l'association Pourpre & Boutik, mise en place de la taxe sur les friches commerciales, etc…

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu les statuts de Montfort Communauté,
Vu l'article L3132-26 du code du travail,
Vu la loi N°2015/990 du 6 août 2015 « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques »,
Vu l'avis consultatif sur le repos dominical sur le Pays de Rennes signé en date du 2/10/2024,
Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 14/11/2024,

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité

- ***APPROUVE*** le principe d'un encadrement des ouvertures dominicales des commerces pour 2025 pour les dates proposées

Délibération n°79/2024

Service enfance jeunesse – Règlement intérieur de l'espace jeunes

Vu le projet de règlement intérieur de l'espace jeunes 2024-2025
Vu l'avis favorable de la commission éducation,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'intérêt d'adopter un règlement intérieur de l'espace jeunes. Il s'agit d'un document qui permet de définir les relations entre l'administration et les usagers du service. La procédure d'inscription aux activités proposées par l'espace jeunes a été modifiée afin de mieux calibrer l'organisation des ateliers en fonction des inscriptions.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- ***MODIFIE*** le règlement intérieur comme suit « Article 6 […] un jeune pourra cependant s'inscrire hors délai s'il reste de la place. »

- ***APPROUVE*** le règlement intérieur ainsi modifié

Délibération n°80/2024
Tarifs communaux 2025

Il est proposé au conseil municipal de voter les tarifs communaux pour l'année 2025 tels que proposés dans l'annexe jointe

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***FIXE*** à compter du 1er janvier 2025 les tarifs communaux tels que proposés dans le tableau ci-annexé

Délibération n°81/2024
Déclaration d'intention d'aliéner – 30 rue des Genêts

L'office notarial RAMBEAU à MONTFORT SUR MEU présente une déclaration d'intention d'aliéner pour un bien situé «30 rue des Genêts», cadastré section A n°1841 d'une contenance totale de 801 m².
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de ne pas exercer le Droit de Préemption Urbain défini par la délibération n°2.3.8 du 15 décembre 2016 de Montfort Communauté portant délégation aux communes du droit de préemption urbain.

Délibération n°82/2024
Déclaration d'intention d'aliéner – 2 impasse des Mariaux

L'office notarial VACHON à MONTFORT SUR MEU présente une déclaration d'intention d'aliéner pour un bien situé «2 impasse des Mariaux», cadastré section A n°1198, A n°1199 et A n°1285 d'une contenance totale de 1968 m².
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de ne pas exercer le Droit de Préemption Urbain défini par la délibération n°2.3.8 du 15 décembre 2016 de Montfort Communauté portant délégation aux communes du droit de préemption urbain.

Délibération n°83/2024
Déclaration d'intention d'aliéner – 8 rue Jean Gouery

L'office notarial MOINS à MONTFORT SUR MEU présente une déclaration d'intention d'aliéner pour un bien situé «8 rue Jean Gouery», cadastré section A n°2284 d'une contenance totale de 534 m².
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de ne pas exercer le Droit de Préemption Urbain défini par la délibération n°2.3.8 du 15 décembre 2016 de Montfort Communauté portant délégation aux communes du droit de préemption urbain.

Délibération n°84/2024

Déclaration d'intention d'aliéner – Rue Angélique Perrigault

L'office notarial RAMBEAU à MONTFORT SUR MEU présente une déclaration d'intention d'aliéner pour un bien situé «rue Angélique Perrigault», cadastré section A n°1451 et A n°1452 d'une contenance totale de 48 m².
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de ne pas exercer le Droit de Préemption Urbain défini par la délibération n°2.3.8 du 15 décembre 2016 de Montfort Communauté portant délégation aux communes du droit de préemption urbain.

Informations diverses

Points Monsieur le Maire

- Local commercial du 15 rue de Bréal

Monsieur le Maire informe le Conseil que la signature de l'acte aura lieu le 16 décembre

- Rendez-vous importants

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des principales échéances :

- Prochains conseils municipaux : 13 janvier 2025 et 10 février 2025
- Vœux du Maire : 10 janvier 2025 à 19h00 à la salle polyvalente
- Vœux intercommunaux : 17 janvier 2025 à Montfort Communauté
- Espace jeunes – Pot de fin d'année le 18 décembre à 18h00

Séance levée à 21 :30

Le Maire
Bruno DUTEIL

La Secrétaire de séance
DUGUE Mélanie

MAIRIE DE TALENSAC * 35160 *

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503311-20241209-D80_2024_BIS-DE

TARIFS COMMUNAUX 2025

Salle Judicael		Tarif 2024	Observations	Tarif 2025	Observations
Talensac	Associations locales ou à caractère humanitaires	gratuit	gratuit pour les réunions, les assemblées générales, vins d'honneur, galettes des rois, expositions, carnaval	gratuit	gratuit pour les réunions, les assemblées générales, vins d'honneur, galettes des rois, expositions, carnaval
	Particuliers	93.00 €	Location classique Journée	SUPPRIME	
		100.00 €	Location classique Week end	100.00 €	
		gratuit	Pot de l'amitié (obsèques d'un habitant de la commune)	gratuit	Pot de l'amitié (obsèques d'un habitant de la commune)
		93.00 €	Vins d'honneur	94.00 €	Vins d'honneur
Hors Talensac Tous demandeurs - Journée		184.00 €	néant	SUPPRIME	néant
Hors Talensac Tous demandeurs - Week-end		368.00 €	/	400.00 €	néant
Tarif personnel communal				75.00 €	

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503311-20241209-D80_2024_BIS-DE

Salle Polyvalente		Tarif 2024	Observations	Tarif 202	
Talensac	Associations Prix à la journée	Gratuit	néant	Gratuit	
	Particuliers	211.00 €	Tarif journée	213.00 €	Tarif journée
		368.00 €	Tarif weekend (samedi matin ou vendredi soir en vacances scolaires jusqu'au lundi matin 8h)	372.00 €	Tarif weekend (samedi matin ou vendredi soir en vacances scolaires jusqu'au lundi matin 8h)
		158.00 €	Tarif journée : Vins d'honneur / Location par personnel communal / 20 ans	160.00 €	Tarif journée : Vins d'honneur / Location par personnel communal / 20 ans
		263.00 €	Tarif weekend : Location par personnel communal / 20 ans	266 €	Tarif weekend : Location par personnel communal / 20 ans
Hors Talensac Particuliers ou entreprise sans droit d'entrée		789.00 €	Tarif weekend (samedi matin ou vendredi soir en vacances scolaires jusqu'au lundi matin 8h)	798 €	Tarif weekend (samedi matin ou vendredi soir en vacances scolaires jusqu'au lundi matin 8h)
Location par société privée avec mise en place d'un droit d'entrée		1 550.00 €	/	1 569 €	Tarifs pour sociétés qui organisent des soirées à thème avec droit d'entrée
Activités artistiques et/ou sportives organisées à raison d'une séance par semaine en dehors du cadre associatif		526.00 €	néant	532 €	néant
Forfait "cuisine"		30.00 €	/	30 €	Applicable à tous usagers si utilisation de la cuisine. Les associations ne sont pas concernées

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503311-20241209-D80_2024_BIS-DE

Cautions ***dans le cadre des locations***	Tarif 2024	Tarif 2025
Bâches	225.00 €	225.00 €
Salle polyvalente	1 100.00 €	1 100.00 €
Salle judicael	350.00 €	350.00 €
Sono (associations)	1 000.00 €	1 000.00 €
moins de 10 tables (avec ou sans bancs	90.00 €	90.00 €
plus de 10 tables (avec ou sans bancs)	170.00 €	170.00 €
bancs seuls	90.00 €	90.00 €
Ménage (à encaisser en cas de ménage non réalisé)	250.00 €	250.00 €

Habituellement pas d'augmentation des cautions

Matériel	Tarif 2024	Tarif 2025
Prêt de tables et bancs (habitants et associations de Talensac)	Gratuit	Gratuit

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503311-20241209-D80_2024_BIS-DE

Vaisselle - Tarif en cas de casse ou de non restitution	MODELE	Tarif 2024	Tarif 2025
Assiette plate	OSLO diam 24,5	2.93	2.97
Assiette plate	OSLO diam 22	2.51	2.54
Assiette plate	OSLO diam 19	2.24	2.27
Assiette creuse	OSLO diam 22	2.53	2.56
Verre Empilable	NORVEGE 16 cl	0.4	0.40
Verre ballon		0.76	0.77
Tasse à café	OSLO 9 cl	1.74	1.76
Soucoupe à café	OSLO	1.12	1.13
Fourchette		0.26	0.26
Couteau		0.54	0.55
Petite cuillère		0.12	0.12
Grande cuillère		0.27	0.27
Cuillère de servide		2.36	2.39
Petites louches	diam. 10	7.75	7.84
Carafe en verre	1 l	2.03	2.05
Pichet alu	1,5 l	15.04	15.22
Pichet inox	1 l	17.72	17.93
Plat inox ovale	46 X 30	8.94	9.05
Soupière inox	diam 24	14.59	14.77
Légumière inox	diam 22	5.41	5.47
Casier lave-vaisselle	pour couverts en vrac	25.47	25.78
Casier lave-vaisselle	pour assiettes	25.47	25.78
Godet à couverts		4.36	4.41
Petits écumoirs	diam. 14	10.29	10.41
Pinces Jumbo	long. 25	3.29	3.33
Bol inox	diam. 12	4.63	4.69
Corbeille pain inox ovale		5.91	5.98
Salière et poivrière	Ménagère Élégance	6.73	6.81
Ecumoir sur pieds	diam. 50	64.39	65.16
Ecumoir sans pieds	diam. 40	64.39	65.16

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503311-20241209-D80_2024_BIS-DE

Plat rectangulaire à poignées	40 X 32	46.58	47.14
Faitout	diam. 40 - haut. 22	140.75	142.44
Marmite	diam. 45 - haut. 40	152.72	154.55
Plaque à rotir à anses	long.60	66.79	67.59
Plateau cuisson alu	longueur 60	24.94	25.24
Chariot de service inox	1100X700 - 3 plateaux	366.88	371.28
Louche inox	diam. 12	8.92	9.03
Louche alu	diam. 18	28.76	29.11
Percolateur	80 tasses	329.43	333.38
Ramasse couverts		8.18	8.28
Couvercle ramasse couverts		7.09	7.18

Participation pour pose de buses	Tarif 2024	Tarif 2025
Busage supérieur à 7,20 ml	40 € par ml supplémentaire	50 € par ml supplémentaire
Création de regards Eaux pluviales	30 € par regard créé	50 € par regard créé

Barrières	Tarif 2024	Tarif 2025
Particuliers et associations hors Talensac	2,00 € par barrière	2,00 € par barrière
Associations locales et communes environnantes	Gratuit	Gratuit

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503311-20241209-D80_2024_BIS-DE

Reprographie	Tarif 2024	Tarif 2025
A4 - Photocopies noir et blanc pour particulier	0.30 €	0.30 €
A4 - Photocopies couleur pour particulier	0.45 €	0.45 €
A4 - Photocopies noir et blanc pour associations	0.10 €	0.10 €
A4 - Photocopies couleur pour associations	0.20 €	0.20 €
A4 - Majoration pour photocopie sur papier couleur	0.05 €	0.05 €
A3 - Photocopies noir et blanc pour particulier	0.60 €	0.60 €
A3 - Photocopies couleur pour particulier	0.90 €	0.90 €
A3 - Photocopies noir et blanc pour associations	0.20 €	0.20 €

Reprographie	Tarif 2024	Tarif 2025
A3 - Photocopies couleur pour associations	0.45 €	0.45 €
A3 - Majoration pour photocopie sur papier couleur	0.05 €	0.05 €

Pour les photocopies recto-verso, le double du prix d'une copie sera facturé (fonction du type de copie)

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503311-20241209-D80_2024_BIS-DE

Cimetière	Tarif 2024		Tarif 2025
Cavurnes :		Cavurnes :	
Concession pour 15 ans	50.00 €	pour 15 ans	75.00 €
Concession pour 30 ans	70.00 €	pour 30 ans	100.00 €
Concession pour 50 ans	120.00 €	pour 50 ans	150.00 €
Concession cimetière :	**Prix de la concession au m**	**Concession cimetière :**	**Prix de la concession au m²**
Concession pour 15 ans	50.00 €	pour 15 ans	75.00 €
Concession pour 30 ans	70.00 €	pour 30 ans	150.00 €
Concession pour 50 ans	120.00 €	pour 50 ans	250.00 €
Caveau d'occasion *sous condition de ressources*	Plafond à ne pas dépasser (ligne 25 de l'avis fiscal = revenu fiscal de référence) : - personne seule : 10 000 € - personne en couple : 20 000 €		300 € par place

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503311-20241209-D80_2024_BIS-DE